

l'essentiel



n° 89
septembre 2006

LA FONCTION PUBLIQUE EN FRANCHE-COMTÉ

Un quart des postes de travail comtois occupés fin 2004 se situent dans des organismes de la sphère publique. Le poids de celle-ci est plus important dans l'espace urbain que dans l'espace rural où il n'est cependant pas négligeable. Les effectifs de la fonction publique d'État sont plus nombreux que ceux de la fonction publique territoriale ou hospitalière, à l'exception de la zone d'emploi de Dole où la fonction publique hospitalière est fortement présente.

Fin 2004, les établissements employeurs francs-comtois, hors agriculture, défense et intérim, offrent 375 000 postes de travail. Un quart de ces postes se situe dans la fonction publique (voir encadré Source), contre 23% au niveau national. Les autres postes se partagent entre la sphère productive (40%) et celle de l'économie résidentielle (35%). En raison du caractère très industriel de la région, l'appareil productif régional pèse plus lourd qu'en France (37%). En contrepartie, le poids de l'économie résidentielle franc-comtoise est plus faible qu'au niveau national (40%).

Dans les régions limitrophes de Bourgogne, Lorraine et Champagne-Ardenne, le poids de l'emploi public est similaire à celui de la Franche-Comté. En revanche, ce dernier est plus faible en Rhône-Alpes (21%) et en Alsace (20%).

Une place non négligeable de la fonction publique dans l'espace rural

Le poids de la fonction publique est un peu plus important dans l'espace urbain où il représente 26%

La part de la fonction publique comtoise légèrement plus élevée qu'en Métropole

	Franche-Comté	France métropolitaine
Postes de travail au 31 12 2004	375 325	21 167 973
Part fonction publique (%)	25,0	23,0
Part économie résidentielle (%)	35,0	40,0
Part appareil productif (%)	40,0	37,0
Masse salariale brute 2004 (milliards)	8,5	534,5
Part fonction publique (%)	24,0	22,0
Part économie résidentielle (%)	30,0	35,0
Part appareil productif (%)	46,0	43,0

Source : INSEE - CLAP 2004

Champ : établissements employeurs hors agriculture, défense et intérim



www.insee.fr
insee-contact@insee.fr
0 825 889 452 (0,15€/mn)

ESS068918 Prix : 2,50€

Zoom sur la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard

À proximité de Belfort, de l'Alsace et de la Suisse, la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard (CAPM) compte 29 communes pour 121 000 habitants, soit près de 11% de la population franc-comtoise. Les 4 communes les plus importantes, Montbéliard, Audincourt, Valentigney et Béthoncourt, totalisent plus de la moitié des habitants. La présence historique du plus grand site de production du groupe Peugeot et de nombre de ses sous-traitants explique la prépondérance du secteur industriel sur ce territoire.

Toutes activités confondues, la CAPM totalise, au 31/12/2004, 56 000 postes salariés (hors intérimaires), soit 15% des effectifs salariés francs-comtois. Ils sont répartis dans 9% des établissements de la région. La montée en puissance de l'automobile a conduit au développement de très grandes unités industrielles : sur un total de 2 730 établissements, les 10 plus grands concentrent 42% des emplois salariés de la CAPM. Parmi eux, neuf emploient plus de 500 personnes, le centre de production Peugeot de Sochaux totalisant à lui seul près de 16 000 salariés fin 2004.

Avec un volume de rémunérations brutes proche de 1,4 milliard d'euros, la CAPM offre 16% de la masse salariale de la région. À lui seul, l'appareil productif verse quasiment les deux-tiers des salaires de cette zone contre moins de la moitié en Franche-Comté. L'économie résidentielle ne pèse ici que pour 21% de la masse des salaires contre 30% dans la région.

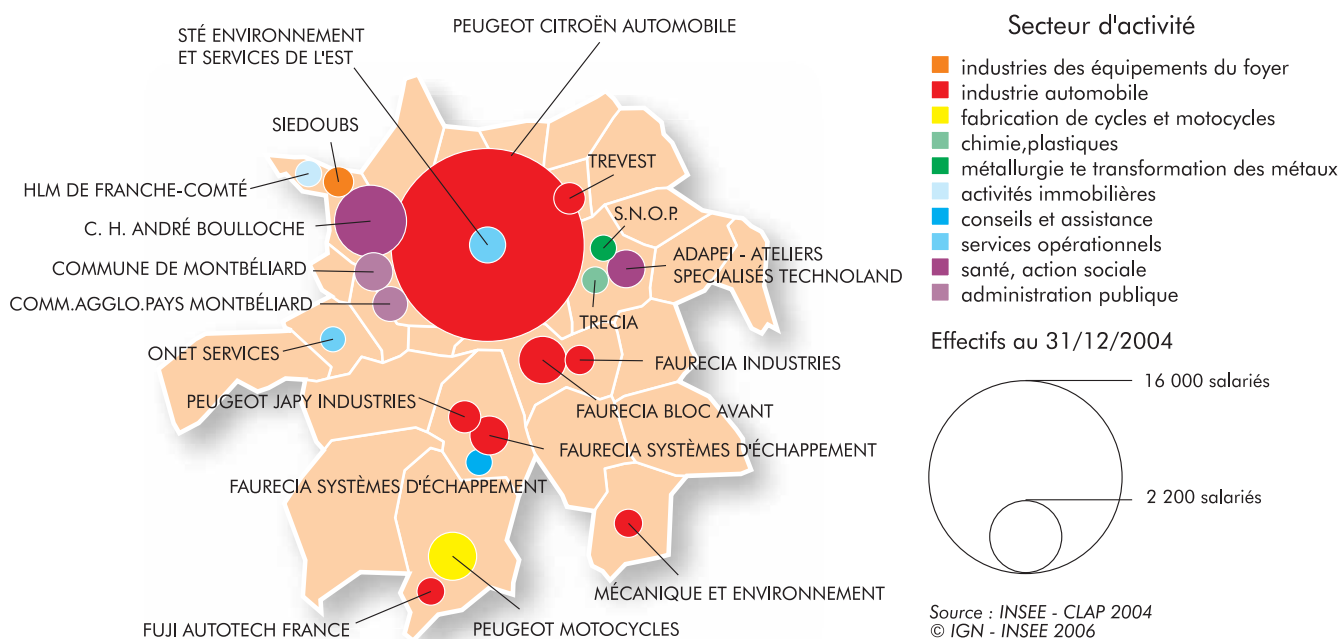
L'industrie automobile conditionne fortement la vie économique de la CAPM. Ce territoire concentre 79% des rémunérations et 76% des effectifs

régionaux de ce secteur. L'appareil productif, qui regroupe l'industrie et les services aux entreprises rassemble 57% des emplois contre 40% au niveau régional. Les besoins de la filière automobile ont induit le développement de certaines branches tertiaires de services aux entreprises : recherche-développement, activités informatiques, activités de nettoyage ou encore intérim.

En revanche l'économie résidentielle et davantage encore la fonction publique dans son ensemble sont proportionnellement moins développées dans la CAPM. Cela tient, comme dans les autres sous-préfectures à l'absence de certains services administratifs départementaux ou régionaux. La fonction publique territoriale a un poids plus élevé qu'au niveau régional : 30% des traitements bruts du secteur public, contre moins du quart au plan régional.

La prédominance de la sphère productive pèse sur la structure des emplois. Le taux de féminisation (37% des emplois) est ainsi plus faible dans la CAPM que dans l'ensemble de la région (44%). Les ouvriers sont surreprésentés parmi les salariés de la CAPM, contrairement aux employés. En revanche, la CAPM présente la même proportion de cadres et de professions intellectuelles supérieures qu'en Franche-Comté. Cette catégorie est surreprésentée dans l'appareil productif local qui regroupe le quart des cadres et professions intellectuelles supérieures de la région. La présence du centre d'essais de PSA, employant de nombreux chercheurs et ingénieurs, est probablement un élément d'explication.

Les 20 premiers établissements de la CAPM



des effectifs, que dans l'espace rural. Il atteint même 28% dans les pôles d'emploi urbains où se trouvent les grandes administrations et établissements publics régionaux : universités, hôpitaux, préfectures, directions

régionales et départementales des services de l'État... Dans l'espace rural, la fonction publique rassemble 18% des postes de travail. Les principaux employeurs publics des pôles d'emploi ruraux sont les collèges, les

mairies ou les gendarmeries. Dans les communes rurales « isolées », la fonction publique territoriale est prépondérante. Il s'agit souvent de postes à temps très partiel et certains employés territoriaux cumulent plusieurs postes.

Trois zones d'emploi concentrent 57% des postes régionaux de la fonction publique : Besançon (31%), capitale régionale, Montbéliard et Belfort (13% chacune). Dans celle de Montbéliard, le poids de la

fonction publique (18%) est cependant limité par celui de l'appareil productif (54% des postes).

Prédominance de la fonction publique d'État, sauf dans la zone d'emploi de Dole

La fonction publique d'État arrive en tête (42% des postes) dans l'emploi public régional, devant la fonction publique territoriale (33%) et la fonction publique hospitalière (25%). La part de cette dernière, plus élevée qu'en métropole (22%), s'explique par une proportion plus forte d'emplois dans les activités hospitalières exerçant sous statut public (86% contre 77% en métropole). Rapporté à la population (recensement au 1^{er} janvier 2005), le taux d'administration (nombre de postes pour 100 habitants) est identique au niveau national : 8 postes pour 100 habitants.

La zone d'emploi de Dole se distingue par une forte implantation de la fonction publique hospitalière, 41% contre 32% pour la fonction publique d'État, en raison de la présence de deux gros établissements hospitaliers. Dans la zone d'emploi de Lure-Luxeuil, la part de la fonction publique hospitalière apparaît très faible (1%), malgré la présence d'établissements de l'Association hospitalière de Franche-Comté. Cependant, en tant qu'association, ceux-ci sont rattachés à l'économie

Une fonction publique plus présente dans les pôles d'emploi urbains (en %)

Zonages (1)	Appareil Productif	Économie Résidentielle	Fonction Publique	Ensemble
Pôles d'emploi urbains	36,3	36,1	27,6	100,0
Couronnes des pôles urbains	46,2	33,4	20,4	100,0
Communes multipolarisées	53,5	29,2	17,2	100,0
Ensemble espace urbain	38,7	35,3	26,0	100,0
Pôle d'emploi de l'espace rural	46,1	33,1	20,8	100,0
Couronnes des pôles d'emploi ruraux	71,7	14,8	13,5	100,0
Autres communes rurales	47,3	35,6	17,1	100,0
Ensemble espace rural	47,1	34,5	18,4	100,0
Franche-Comté	40,4	35,1	24,5	100,0

Source : INSEE - CLAP 2004

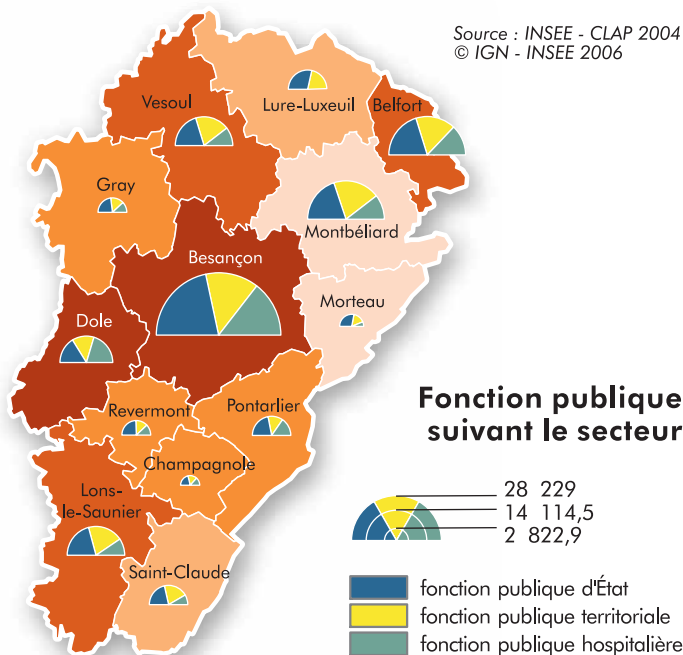
Champ : établissements employeurs hors agriculture, défense et intérim

(1) Les définitions des zonages sont disponibles sur le site www.insee.fr

résidentielle. La fonction publique territoriale pèse inégalement d'une zone à l'autre : de 25% des postes dans celle de Pontarlier à 42% dans celle de Lure-Luxeuil.

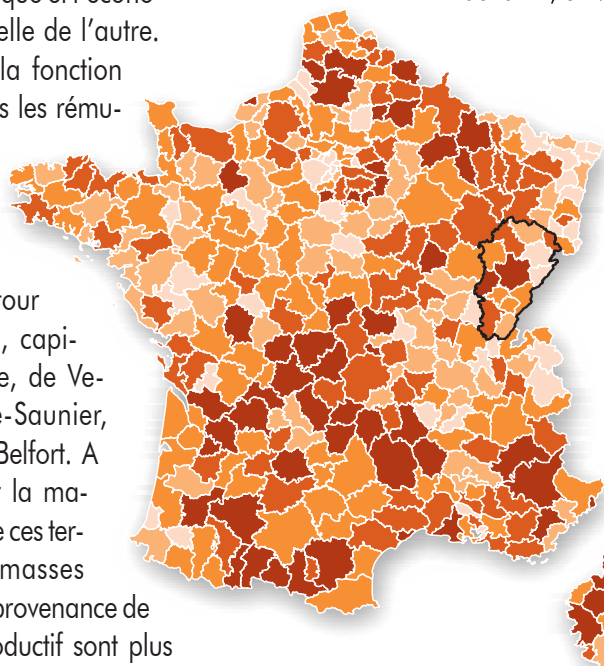
Un impact économique variable des sphères d'activité sur le territoire

Les rémunérations issues des différentes sphères ne sont pas réparties de façon homogène sur le territoire régional. Le clivage est particulièrement net entre la sphère productive d'un côté et la fonction publique et l'économie résidentielle de l'autre. Le poids de la fonction publique dans les rémunérations est nettement supérieur à la moyenne autour de Besançon, capitale régionale, de Vesoul, Lons-le-Saunier, Dole et vers Belfort. A contrario, sur la majeure partie de ces territoires, les masses salariales en provenance de l'appareil productif sont plus



Poids de la fonction publique dans l'emploi total de la ZE, en %

	28,9 ou plus
	de 25,1 à moins de 28,9
	de 22,0 à moins de 25,1
	de 18,3 à moins de 22,0
	moins de 18,3



Fonction publique : poids des effectifs par zone d'emploi

Source : INSEE - CLAP 2004
© IGN - INSEE 2006

Source : Un nouvel outil pour la Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP)

CLAP est constitué à partir de diverses sources : SIRENE, Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) et bordereaux de recouvrement des cotisations des URSSAF. Il permet d'obtenir, sur un champ pratiquement complet non limité au champ « Industrie-Construction Commerce et Services » (ICS), des données sur la localisation des établissements, les effectifs employés, les rémunérations versées. Pour des raisons de confidentialité, les effectifs de la Défense sont exclus de CLAP et, pour des raisons de fiabilité, les informations concernant l'agriculture et l'intérim ne sont pas encore exploitables. Les non salariés, comme les artisans ou les professions libérales, et les salariés employés par les ménages ne figurent pas dans les sources utilisées. CLAP vise à fournir une information de qualité homogène au niveau du croisement zone d'emploi x nomenclature économique en 114 postes. L'emploi est mesuré au sens des « postes de travail » pourvus au 31-12-2004. Le nombre de postes de travail est supérieur au nombre de salariés. En effet, un salarié peut occuper deux postes ou plus dans le cadre de la multi-activité.

Pour cette étude, les établissements employeurs sont classés en 3 sphères :

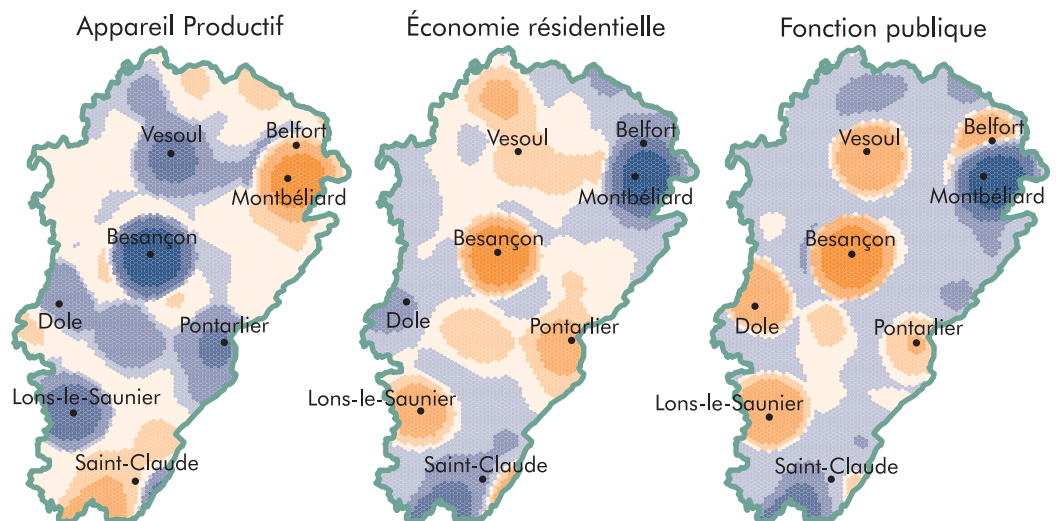
- **La sphère « productive »** composée de l'industrie, des services aux entreprises (sauf la Poste classée en économie résidentielle), de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local ;
- **La sphère « résidentielle »** correspond aux services à la population présente sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas rendus par des établissements de la sphère « publique ». Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises publiques constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste ;
- **La sphère « publique »** comprend les administrations et collectivités publiques. Sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités,...). Dans certains de ces établissements, des salariés sous statut privé peuvent cohabiter avec des fonctionnaires, sans qu'il soit possible de les distinguer. Le nombre de postes dans la sphère publique est ainsi supérieur au nombre de fonctionnaires des trois fonctions publiques (État, territoriale, hospitalière).

faibles que la moyenne régionale.

Le poids de l'économie résidentielle est également très fort sur la métropole régionale, qui concentre des services qui concernent non seulement les habitants de l'agglomération, mais également un périmètre beaucoup plus large. L'économie résidentielle joue aussi un rôle important autour de Lons-le-Saunier, Pontarlier et dans le nord-ouest de la Haute-Saône.

Les revenus liés à la sphère productive pèsent plus fortement autour de Saint-Claude et de la conurbation de Belfort-Montbéliard. En dehors de Belfort, le poids de l'appareil productif est plus faible dans les autres préfectures de département. ■

Sylviane LE MARRE
Christian GUERRAZ



Source : INSEE - CLAP 2004 © IGN - INSEE 2006

Note de lecture : sur la zone centrée sur Besançon, le poids de la sphère « économie résidentielle » est très supérieure à la moyenne régionale.

Écarts à la moyenne régionale des rémunérations de chaque sphère

—	—	—	—
— —	— —	— —	— —
— — —	— — —	— — —	— — —
— — — —	— — — —	— — — —	— — — —
—	— — — —	— — — —	— — — —
— — — —	— — — —	— — — —	— — — —
— — — —	— — — —	— — — —	— — — —
— — — —	— — — —	— — — —	— — — —

La fonction publique hospitalière plus importante en Franche-Comté qu'en France

Zonages	Franche-Comté	France métropolitaine	Part Région/France (en %)
Postes de travail dans la Fonction Publique en 2004	91 818	4 790 546	1,9
Part fonction publique d'État (%)	42	42	1,9
Part fonction publique hospitalière (%)	25	22	2,2
Part fonction publique territoriale (%)	33	36	1,8

Source : INSEE - Clap 2004

Champ : établissements employeurs hors agriculture, défense et intérim